faisait le plus grand cas ; on ne sera pas surpris que cet ouvrage ait fait partie du mince bagage de culture de Grégoire, puisque celui-ci a passé sa jeunesse dans l'entourage de son oncle Gallus, évêque de Clermont.

— M. Piganiol attire l'attention sur la longue survie de certains écrivains païens, même antichrétiens, comme Nicomaque Flavien, au cours du Moyen Age.

— M. Ernout fait remarquer, à propos des hagiographies romancées, que les auteurs latins de basse époque sont moins épris de valeurs morales que de « vertus » d'une efficacité miraculeuse, qui se prêtent à constituer des traditions littéraires.

IV.

SÉANCE DU DIMANCHE 30 AVRIL 1950

AU COUVENT DES DOMINICAINS DU SAULCHOIR (ÉTIOLLES).

A la suite d'une initiative du R. P. Hubert, membre de notre Société, et sur l'invitation des TT. RR. PP. V. Grégoire, prieur, et V. Héris, recteur des dominicains du Saulchoir, la Société des Études latines a tenu dans cette maison sa séance d'avril, à la date exceptionnelle du 30.

Étaient présents : M^lle^ M.-T. Beuchard, M. B. Blumenkranz, M^lle^ Y. Bongert, l'abbé J.-M. Bordenave, MM. P. Boulanger, A. Bourgery, P. Boyancé, P. Colaclidès, P. Cornu, A. Dain, R. Dumaine, M. Durry, M^lles^ J. Ernst, M. Fasciato, A. Freté, RR. PP. E. Gareau, V. Grumel, M^lles^ A. Guillemin, J. Hatinguais, Y. James, MM. R. Laborderie, M. Laurent, P. Lavedan, B. Leblond, R. P. Leduc, MM. Y. Lefèvre, Cl. Margueron, J. Marouzeau, M^lle^ Chr. Mohrmann, M. L. Nougaret, M^me^ S. Nougaret, MM. J. Perret, J. Perrot, M^lle^ H. Petré, MM. Ch. Picard, A. Piganiol, E. Renoir, M. Ribaud, M. Riffaterre, G. Rochefort, P. Ruffel, H. Seiler, W. Seston, R. Sindou, M^lle^ A. Tachauer, M. J. Toutain, M^lle^ H. Troquier, M. A. Vernet.

Aux membres inscrits s'étaient joints : M^me^ A. Dain, M^mes^ Engelmann, R. Laborderie, M. Laurent, P. Lavedan, Cl. Margueron, Ch. Picard, A. Piganiol, M^lle^ Piganiol et M^me^ W. Seston.

L'assistance fut d'abord invitée à une messe conventuelle solennelle, célébrée selon le rite dominicain dans la chapelle du couvent, puis se réunit dans la grande salle de lecture de la Bibliothèque.

Dans une allocution familière, le T. R. P. prieur présente aux visiteurs Le Saulchoir dans son passé et ses activités présentes : Faculté de philosophie et de théologie, dont l'importance va grandissant, et qui groupe aujourd'hui, autour de vingt-cinq professeurs enseignants, cent cinquante étudiants, tant dominicains que laïcs.

L'heure du déjeuner arrivée, les invités sont traités partie à l'hôtellerie, reste du château contemporain de Mme Lenormand d'Étiolles, future marquise de Pompadour, partie avec les pères au réfectoire du monastère. Après le café, servi sur la terrasse d'où l'on jouit de la vue du parc, le T. R. P. Avril, provincial de Paris, ayant levé la clôture du parc, une promenade sous ses ombrages précède la séance de travail, qui s'ouvre à 14 h. 30, sous la présidence de M. Piganiol.

Assistent à cette séance, du côté du Saulchoir, les TT. RR. PP. Avril, Grégoire, Héris, Camelot, les RR. PP. Dondaine, Perrier, Guérard des Lauriers, A.-M. Dubarle, Isaac, Sagnard, Duval, Hubert, Patfoort, Dubois, Le Guillou et Gy. Le T. R. P. Spicq, les RR. PP. Robilliard, Gardeil, Féret, Congar, de Menasce, empêchés, s'étaient fait excuser.

— Le T. R. P. V. Héris nous initie d'abord à *l'organisation des études dans les monastères dominicains*, organisation compliquée à première vue, car la tradition la plus ancienne de l'ordre, qui conserve les grades de lecteur, de bachelier et de maître en théologie, coexiste avec une hiérarchie plus moderne, comprenant recteur et vice-recteur et doyens des Facultés.

— M. Piganiol remercie les Pères, au nom de la Société des Études latines, de la cordialité de leur accueil. L'occasion est bonne, dit-il, de rappeler que le christianisme, après avoir dû, dans les commencements, lutter contre les institutions de l'Empire, s'est trouvé ensuite l'héritier spirituel de Rome, et a sauvé de la latinité ce qu'il y avait en elle de permanent ; c'est grâce à lui qu'après les cataclysmes de la fin de l'Empire la pensée latine a pu refleurir.

Puis M. Piganiol donne la parole aux Pères qui ont accepté de présenter des communications.

I. — Le P. Camelot, professeur de patrologie et d'histoire des doctrines à la Faculté de théologie, présente quelques réflexions sur *saint Augustin et les vertus des Romains.*

Augustin, profondément attaché par tradition littéraire et scolaire comme par conviction personnelle au passé romain, est en même temps un chrétien conscient de la nouveauté et de la transcendance de sa foi. Comment se concilient dans sa pensée ces deux convictions? Le problème se pose à lui impérieusement à propos de la prise de Rome (410), qui ébranla si vivement la conscience chrétienne. Le *De Civitate Dei* (V, 12-18) conserve la trace de ce débat de conscience. Augustin admire sincèrement la grandeur de Rome, telle qu'il la voit à travers Virgile et Tite-Live. Il note que le désir de la gloire et l'amour de la liberté des anciens Romains peuvent fournir aux chrétiens eux-mêmes des exemples de mépris des richesses et de la mort.

A la suite de Salluste, dont il s'inspire de très près, Augustin voit dans la décadence des mœurs la principale cause de la ruine de la cité : considération purement historique, qui suit le déroulement quasi fatal des faits et de leurs conséquences. Mais le théologien leur trouve une cause plus profonde : le péché, qui fait que ces vertus ne sont pas de vraies vertus et sont dès lors incapables d'assurer la paix de la cité. Cette position se durcira davantage encore au cours de la polémique antipélagienne.

Plus peut-être que ce jugement du théologien sur les vertus des Romains, on retiendra ce fait que la chute de Rome a été pour Augustin l'occasion d'éprouver la fragilité des *peritura regna ;* la *Cité de Dieu* est une étape importante dans le mouvement qui de la civilisation romaine va faire naître le Moyen Age latin.

— Mlle Chr. Mohrmann note que le patriotisme romain de saint Augustin fut avivé non seulement par la nouvelle du sac de Rome, mais aussi par l'arrivée en Afrique de réfugiés d'Italie.

— M. J. Perret fait remarquer qu'en face d'une tendance particulariste qui portait les Africains à lutter contre une romanité envahissante, l'attitude plus humaine ou humaniste d'Augustin représente quelque chose de neuf et d'original à cette époque.

II. — Le R. P. Sagnard présente des vues concernant l'*édition critique de l'Irénée latin et divers problèmes de vocabulaire.*

La traduction latine du texte grec d'Irénée se place entre 190 et 418 (date où saint Augustin l'a utilisée). Pouvoir préciser davantage serait d'un grand intérêt pour l'évolution du latin. Le décalque servile du grec tend à faire admettre la date ancienne et apparente l'Irénée latin aux premières versions latines de la Bible.

Le P. Sagnard travaille à nous donner un texte critique, indispensable pour des recherches ultérieures, et croit être en mesure de publier le livre III dès l'an prochain. Déjà, par l'étude de trente-neuf lacunes et des graphies, il confirme la division (admise depuis Loofs) des manuscrits en deux classes : 1° *C* de Berlin (IXe s.) et *V* de Leyde (XIVe s.), souvent mal déchiffré par Stieren et par Harvey. 2° *A* de Londres (XIIIe s.) et *OPQR* de Rome (XVe s.), auxquels il faut adjoindre les notes marginales de Mercier sur une édition d'Érasme (conservée à Leyde) et, vraisemblablement, le manuscrit récemment retrouvé à Salamanque.

Sanday, Turner et Souter, dans leur *Novum Testamentum S. Irenaei* (Oxford, 1923), ont consacré plus de cent pages à l'évolution du vocabulaire latin. Le travail du P. Sagnard, avec l'aide des vocabulaires de plus en plus nombreux qui paraissent sur cette période et des études

de Lundström (Lund, 1943 et 1948), pourra permettre de réviser leurs données et leurs conclusions.

La datation interne des manuscrits se fait, comme l'a établi Mlle Chr. Mohrmann, moins par les mots rares employés que par l'examen des tournures usuelles. L'édition critique permettra, par exemple, d'établir la proportion exacte des *ut* et *uti*, des *nec* et *neque*, des *ac* et des *et*, des *quia*, *quod* ou *quoniam* (au sens conjonctif), etc.

A condition d'exclure les *arguments* des livres (qui sont postérieurs), de surveiller les *citations* (qui sont parfois plus ou moins libres, ou modifiées par le scribe habitué à telle forme devenue courante), d'exclure les mots grecs qui ne sont qu'un pur décalque, l'édition d'Irénée latin devra fournir une appréciable contribution à l'étude des développements du latin au moment où, dans les vieux cadres de cette langue, tout un apport de mots nouveaux, expression d'idées neuves et révolutionnaires, a été infusé.

— M. Dain incline à l'indulgence pour les éditeurs qui ont établi le texte de l'Irénée latin : la consultation des manuscrits offrait naguère plus de difficultés qu'aujourd'hui. La question essentielle est celle-ci : où et quand a-t-on eu intérêt à traduire Irénée en latin?

— Mlle Mohrmann, pour des raisons dont elle expose le détail, pense que c'est à Rome, plutôt qu'en Gaule, que le besoin de cette traduction s'est fait sentir.

III. — Le P. Gy soumet à la Société quelques réflexions sur *les sacramentaires romains aux Ve et VIe siècles*, en donnant l'état des recherches dans ce domaine.

Dépassant l'attitude prudente d'un Duchesne, les recherches liturgiques entreprises depuis une vingtaine d'années ont permis d'attribuer aux sacramentaires grégorien et gélasien une date nettement plus ancienne. Si l'on élimine quelques additions faciles à discerner, le sacramentaire grégorien porte la marque d'une révision accomplie par saint Grégoire ; certaines pièces doivent avoir été composées par lui, comme la préface de Noël, la collecte de saint Étienne et celle de l'Épiphanie. Le temporal du sacramentaire gélasien doit avoir été en usage à Rome au cours du vie siècle.

Par contre, le sacramentaire léonien pose des problèmes beaucoup plus complexes. La composition de ces *libelli sacramentorum romani* s'étale sans doute sur une centaine d'années environ, jusque vers 540. Peu de pièces encore en ont été datées comme on a pu le faire pour cette collecte de saint Gélase contre les Lupercales, que le missel romain conserve au troisième dimanche après Pâques. Sur les parallèles assez étroits entre le Léonien et les écrits de saint Léon aucune évidence n'est encore

acquise. Le tome à Flavien contient des citations implicites d'auteurs plus anciens et, dans ses sermons, saint Léon utilise saint Augustin : il pourrait, à la rigueur, avoir puisé dans des textes liturgiques, mais il est bien plus probable qu'il a composé lui-même un certain nombre d'oraisons et de préfaces du Léonien et fixé la langue dans laquelle on en a composé d'autres après lui.

A la suite de ces quelques remarques, le P. Gy signale que la langue liturgique de l'Église romaine emploie un certain nombre de termes juridiques : ce phénomène mériterait une étude d'ensemble. Par ailleurs, l'ouvrage récent de Manz sur le latin liturgique et la précieuse *Concordance verbale du Sacramentaire léonien* de Dom Bruylants permettent désormais d'envisager l'élaboration d'un lexique du latin liturgique : il serait nécessaire au progrès des études en ce domaine.

— Après des observations présentées par Mlle Chr. Mohrmann et M. Y. Lefèvre, l'heure impérieuse du retour contraint le Président à lever la séance. Avant de quitter cette maison studieuse, quelques-uns d'entre nous ont le privilège de visiter la bibliothèque, particulièrement riche en revues et ouvrages sur l'histoire des religions.

A la fin de cette pittoresque journée, que le temps avait égayé de soleil, M. Piganiol remercie ceux qui l'ont organisée du plaisir et du bénéfice qu'en emportent les membres de la Société et dit combien pareilles rencontres sont de nature à servir la cause des études latines.

V.

SÉANCE DU SAMEDI 10 JUIN 1950.

Président : M. J. Heurgon.

Membres présents. — Mlle M.-T. Beuchard, MM. A. Bourgery, F. Cavaignac, P. Chantraine, P. Cornu, P. Couissin, P. Courcelle, A. Dain, R. Durand, M. Durry, P.-M. Duval, A. Ernout, Mlles J. Ernst, M. Fasciato, M. J. de Foucault, Mlle A. Freté, R. P. Gareau, MM. M. Gautreau, R. Goujard, R. P. Grumel, M. P. Guberina, Mlle A.-M. Guillemin, R. P. Hubert, Mlle S. Jannaccone, MM. W. Lameere, Y. Lefèvre, J. Marouzeau, Mme H. Michel-Lévy, M. L. Nougaret, Mme S. Nougaret, Mme Penteado de Barros, MM. J. Perret, J. Perrot, J. Rabaté, M. Ribaud, G. Rochefort, P. Ruffel, R. Sindou, Mlle A. Tachauer, R. P. Tollu, MM. A. Vernet, R. Villers, Mlle J. Zimermann.

Communications du Bureau.

M. J. Heurgon, vice-président, présente les excuses du président en